



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions – Point sur les dossiers
du 2 juillet 2008**

Co-Président : Jean-Pierre GAILLARD.

Elus municipaux : Annie COUTUREAU, Chantal BARRE, Amaury BREUILLE, Jacques TAPIN.

Membres : Michel NICOLLE, Elisabeth RAFFIN, Patrick VEILLON, Philippe AUTRET.

Service Vie Participative : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

Ordre du jour :

- Acquisition du terrain Bonneau
- Aménagement du Centre bourg
- Aménagement du bourg de Sevreau
- Aménagement rue de la Levée de Sevreau (2^{ème} phase)
- La salle des fêtes
- Les abats sons de l'Eglise
- Les pavés de l'Eglise
- Le bateau à chaîne
- Les vestiaires de l'OL
- Les ralentisseurs
- Le panneau Lumineux

1/ Acquisition du terrain Bonneau.

L'exploitant a pris l'engagement de signer l'acte de vente. Il souhaite cependant, qu'on lui laisse la possibilité de faire sa récolte. Dès la récolte, la Ville de Niort sera propriétaire et fera un sondage géologique.

Point au 10 septembre : consultation en cours. Recherche d'une entreprise pour réalisation de sondages. Sondages probable fin septembre/ début octobre.

2/ Aménagement du Centre bourg

Le terrain "Chatelier" a été fauché.

Remarque : Saint Liguairé est le seul quartier à ne pas posséder d'aire de jeux pour les enfants et ados.

L'implantation des logements ORU est prévue initialement en continuité de la salle des fêtes. La Municipalité s'interroge sur cet emplacement. Peut-être serait-il plus judicieux de les implanter en face sur l'ancien terrain de M. CHATELIER afin de conserver le poumon vert du centre bourg et y installer à cet endroit, une aire de jeux

3/ Aménagement du bourg de Sevreau

Peu de proposition à faire à ce jour.

Objectif : remettre à niveau les entrées de la ville.

Remarque : il faudrait prendre en compte le projet paysager autour de la station d'épuration afin qu'il y ait une harmonie paysagère.

4/ Aménagement de la rue de la Levée de Sevreau (2^{ème} phase)

La première phase des travaux est terminée. Le revêtement de sol doit être refait car les matériaux utilisés n'étaient pas de bonne qualité. Ces travaux seront refaits aux frais de l'entreprise.

Le marquage des cases de stationnement sera réalisé en août 2008.

Point au 10 septembre : revêtement refait aux frais de l'entreprise cet été et marquage du stationnement effectué.

5/ La salle des fêtes

100 000€ (inscrit au budget) ont été votés en avril sur les 900 000€ en 2008. **Le projet n'est pas remis en cause** par la

nouvelle municipalité. Un calendrier ne peut pas être encore établi mais la salle des fêtes fait partie des priorités ainsi que la raquette de retournement des bus pour la sécurité des enfants de l'IED.

Remarque : A cet endroit, il n'y a ni éclairage public, ni trottoirs.

De plus, l'architecte (TRIADE à Thouars) a fait une première esquisse que les élus et services n'ont pas souhaité présenter aux habitants tant que l'étude du terrain n'était pas réalisée.

Point au 10 septembre : budget de 90 000€ reporté en 2009 au BS.

6/ Les abats sons de l'Eglise

Ils ne constituent pas un danger. Leur réfection sera prise en compte dans le BS de septembre 2008.

7/ Les pavés rue du Huit Mai, devant l'église

Ils seront repris et remplacés par de l'enrobé durant l'été car les pavés ne résistent pas au passage des bus.

Point au 10 septembre : réfection réalisée et remplacée par de l'enrobé.

8/ Le bateau à chaîne

Le fabricant a été re-contacté afin de trouver une solution au problème de bruit que provoque la chaîne dans les daviers. La solution : reconstruire des daviers en polyéthylène avec une poulie et poser un revêtement de sol en caoutchouc sur le pont.

A prévoir sur le budget 2008 afin que le bateau soit utilisable cet été.

Le fournisseur propose d'intervenir avant le 15 juillet pour une mise en service vers le 20 juillet 08.

Remarque : refaire un panneau avec la réglementation : horaires d'utilisation, nombre de personnes...

Faire également une communication auprès des riverains afin de les prévenir de la remise en service du bateau.

Point au 10 septembre : daviers modifiés et mise en service fin juillet 08.

9/ Les vestiaires de l'OL

Les travaux ont un mois de retard car des réseaux anciens ont été trouvés.

Fin octobre : Fin des travaux des vestiaires.

Mi octobre : Fin des travaux de la buvette.

Point au 10 septembre : les travaux suivent leurs cours. Avenant de 109 500€ inscrit au BS.

10/ Les ralentisseurs (rues du Huit Mai/ Tiffardière)

La reprise des ralentisseurs est prévue :

- Rue du Huit Mai (près de l'Eglise) : en septembre 2008.

- Rue de la Tiffardière : en octobre/ novembre 2008.

Remarque : le 3^{ème} ralentisseur, rue de la Règle, a été refait en septembre 2007 et est déjà détérioré.

Point au 10 septembre : ralentisseur rue du Huit Mai : effectué et le ralentisseur rue de la Tiffardière prévue en octobre.

11/ Le panneau lumineux

Coût d'un panneau en 2005 : 18 123€ (panneau, pose et logiciel compris)

Prévoir un contrat de maintenance à 1 600 € par an.

Pourra être pris sur le budget du conseil de quartier en 2009.

La séance a été levée à 22h30

80